

Envoyé en préfecture le 21/06/2025

Reçu en préfecture le 21/06/2025

Publié le 26/06/2025

ID : 074-217400704-20250617-D2025_62-DE



Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie



D 2025 - 62

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	18
Conseillers votants :	20
Dont deux pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 12 juin 2025

**OBJET : AVENANT A LA
CONVENTION D'OCCUPATION
DU DOMAINE PUBLIC DANS LE
PARC DE TOUGUES**

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept
juin, le conseil municipal de la commune
de Chens sur Léman dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la
mairie, sous la présidence de Madame
Pascale MORIAUD, maire,*

PRESENTS : TRONCHON J. de PROYART
A. BAARSCH C. MORAND F. ZANNI F.
ARNOUX. R. FICHARD B. STUBERT B.
CHANTELOT C. PLEynet J.P.
DENERVAUD M. BILLARD G. RACINE
FREIXENET M. CHEVRON F. DIANA C.
MATTERA A. CHAMPEAU S.

EXCUSÉS : MEYRIER M. « pouvoir à
PLEYNET J.P. » CORNU C. « pouvoir à
MORIAUD P. » QUERNEC GARIN C.

ABSENTS : GEROUDET A. CHANTELOT
L.

Est élue secrétaire de la séance : STUBERT B.

Madame le maire rappelle au conseil municipal sa délibération n° D 2025 – 26 en date du 11 mars 2025 l'autorisant à signer une convention d'occupation du domaine public à Tougues pour l'exploitation de la buvette avec Monsieur Oliver BAUD. Monsieur Olivier BAUD a créé sa société sous le nom de « Cabanova » et nous a déposé les statuts.

Madame le maire présente au conseil municipal un projet d'avenant à conclure afin de prendre en compte ce changement de situation juridique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les termes de l'avenant qui lui est présenté ;

CHARGE Madame le maire de signer l'avenant avec la SAS CABANOVA, représentée par Monsieur Olivier BAUD.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire
Brigitte STUBERT

Le maire
Pascale MORIAUD

